



D.T. Light - Post

Fiche de Données de Sécurité

selon la réglementation (CE) n° 453/2010

Date de mise en circulation : 10/04/2015 Date de révision : 01/05/2015

Version : 1.1

SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange, de la société et de ce qu'elle fait.

1.1. Identificateur du produit

État du produit : Mélange
Nom du produit : D.T. Light - Post

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Spécifications pour utilisation industrielle et professionnelle : Industriel
Pour utilisation professionnelle uniquement
Utilisation de la substance /du mélange : Pour utilisation professionnelle uniquement

1.2.2. Utilisations déconseillées

Aucun renseignement supplémentaire n'est disponible

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant :

Bisco, Inc. 1100 W Irving Park Road, Schaumburg, IL 60193 USA
1-847-534-6000, pendant les heures normales de bureau
www.bisco.com

Représentant CE :

Bisico France, 120, allée de la Coudoulette, 13680 Lançon de Provence, France
Téléphone : 33-4-90-42-92-92

1.4. Numéro de téléphone d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : CHEMTREC - Centre de communication 24 h. / 24 pour urgence impliquant les matières dangereuses
Domestique : 1-800-424-9300 En dehors des États-Unis : 1-703-527-3887, appels en PCV acceptés

SECTION 2 : Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon la réglementation (CE) Numéro 1272/2008 [CLP]

Non classifié

Effets nocifs physicochimiques, sur la santé humaine et sur l'environnement

Aucun renseignement supplémentaire n'est disponible

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon la réglementation (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Déclaration de mise en garde (CLP) : P264 - Bien se laver les mains après avoir manipulé le produit
P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

2.3. Autres dangers

Aucun renseignement supplémentaire n'est disponible

SECTION 3 : Composition/Informations relatives aux ingrédients

3.1. Substance

Sans objet

3.2. Mélange

Nom	Identificateur du produit	%	Classification selon la directive 67/548/CEE
Fibres de quartz présentes dans une matrice époxy	S.O	100	S.O

Nom	Identificateur du produit	%	Classification selon la réglementation (CE) Numéro 1272/2008 [CLP]
Fibres de quartz présentes dans une matrice époxy	S.O	100	S.O

Texte complet des phrases des risques et danger : voir section 16

D.T. Light - Post

Fiche de Données de Sécurité

selon la réglementation (CE) n° 453/2010

SECTION 4 : Mesures de premiers soins

4.1. Description des premiers soins

Mesures de premiers soins général	: Ne jamais faire avaler quoi que ce soit à une personne inconsciente. Avertir un médecin, si vous ne vous sentez pas bien. (montrer l'étiquette si c'est possible).
Mesures de premiers soins après inhalation	: Veiller à la disponibilité d'air frais. Permettre à la victime de se reposer.
Mesures de premiers soins après contact avec la peau.	: Enlever les vêtements salis et laver toute surface de peau exposée avec du savon doux et de l'eau, puis rincer à l'eau tiède.
Mesures de premiers soins après contact avec les yeux	: Laver immédiatement à grande eau. Consulter un médecin si la douleur, les clignotements des yeux ou les rougeurs persistent.
Mesures de premiers soins après ingestion	: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. Consulter un médecin immédiatement.

4.2. Les symptômes et effets les plus importants sont aigus et retardés

Symptômes/blessures	: N'est pas censé présenter un risque dans les conditions prévues d'utilisation normale.
---------------------	--

4.3. Indication d'une intervention médicale immédiate et spéciale et un traitement spécial requis

Aucun renseignement supplémentaire n'est disponible

SECTION 5 : Mesures à prendre pour lutter contre le feu

5.1. Agent extincteur

Agents d'extinction appropriés	: Mousse. Poudre sèche. Dioxyde de carbone. Eau pulvérisée. Sable.
Agents d'extinction inappropriés	: Ne pas utiliser un jet d'eau à gros volume.

5.2. Dangers spéciaux dus à la substance ou au mélange

Aucun renseignement supplémentaire n'est disponible

5.3. Conseil pour pompiers

Conseils de lutte contre l'incendie	: Utiliser de l'eau pulvérisée ou en brouillard pour assurer le refroidissement des récipients exposés. Faire preuve de prudence dans la lutte de n'importe quel feu chimique. Éviter que l'eau de déversement utilisée pendant la lutte contre l'incendie ne se déverse librement dans l'environnement.
Protection contre l'extinction du feu	: Ne pas pénétrer dans la zone de l'incendie sans équipement de protection adéquat, y compris une protection des voies respiratoires.

SECTION 6 : Procédures en cas de déversements accidentels

6.1. Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

Procédures d'urgence	: Évacuer le personnel qui n'est pas indispensable.
----------------------	---

6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection	: Équiper les équipes de nettoyage d'une protection adéquate.
Procédures d'urgence	: Ventiler la zone.

6.2. Précautions environnementales

Veiller à ce que le déversement ne pénètre pas dans les égouts et les systèmes d'eau publiques. Informer les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou les systèmes d'eau publiques.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage	: Sur terre, balayer ou pelleter dans des récipients appropriés. Minimiser la génération de poussières. Entreposer à l'écart d'autres matériaux.
-----------------------	--

6.4. Référence à d'autres sections

Voir section 8. Mesures de contrôle d'exposition et protection individuelle.

SECTION 7 : Manutention et entreposage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	: Laver les mains et zones d'exposition avec de l'eau et du savon avant de manger, boire, fumer ou d'utiliser les sanitaires, et quand vous quittez le travail. Fournir une ventilation adéquate pendant le processus pour empêcher la formation de vapeurs.
---	--

7.2. Conditions d'un stockage sûr, compris les éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage	: Conserver le conteneur bien fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.
Produits incompatibles	: Bases fortes. Acides forts.
Matériaux incompatibles	: Éviter les sources d'inflammation. Lumière directe du soleil

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucun renseignement supplémentaire n'est disponible

D.T. Light - Post

Fiche de Données de Sécurité

selon la réglementation (CE) n° 453/2010

SECTION 8 : Contrôle de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Aucun renseignement supplémentaire n'est disponible

8.2. Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle	: Éviter toute exposition indispensable.
Protection des mains	: Porter des gants de protection
Protection oculaire	: Des lunettes de protection contre les produits chimique ou des lunettes de sécurité.
Protection respiratoire	: Porter masque approprié
Informations supplémentaires	: Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés de base physiques et chimiques

État physique	: Solide
Apparence	: Cylindre de petit diamètre (< 2 mm)
Couleur	: Translucide
Odeur	: caractéristique.
Seuil d'odeur	: Aucune donnée disponible
pH	: Aucune donnée disponible
Taux d'évaporation relatif (acétate butylique = 1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Non-inflammable
Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité de vapeur relative à 20°C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Solubilité	: Aucune donnée disponible
Log Pow (rapport de separation)	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés oxydantes	: Aucune donnée disponible
Limites d'exposition	: Aucune donnée disponible

9.2. Informations supplémentaires

Aucun renseignement supplémentaire n'est disponible

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucun renseignement supplémentaire n'est disponible

10.2. Stabilité chimique

Non établi.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Non établi.

10.4. Conditions à éviter

Lumière directe du soleil Températures extrêmement élevées ou extrêmement basses.

10.5. Matériaux incompatibles

Acides forts. Bases fortes.

10.6. Produits de décomposition dangereux

émanations. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone.

D.T. Light - Post

Fiche de Données de Sécurité

selon la réglementation (CE) n° 453/2010

SECTION 11 : Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classifié

Fibre de verre broyée (65997-17-3)	
DL50 orale rat	S.O
DL50 dermique rat	S.O
DL50 dermique lapin	S.O
CL50 inhalation rat (ppm)	S.O
CL50 inhalation rat (poussière / brouillard - mg/l/4h)	S.O mg/l/4h
CL50 inhalation rat (Vapeurs - mg/l/4h)	S.O mg/l/4h

Corrosion / irritation de la peau : Non classifié.
Selon les données disponibles, n'est pas conforme aux critères de classement.

Lésions oculaires sérieuses / irritation oculaire : Non classifié
Selon les données disponibles, n'est pas conforme aux critères de classement.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classifié.
Selon les données disponibles, n'est pas conforme aux critères de classement.

Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classifié
Selon les données disponibles, n'est pas conforme aux critères de classement.

Cancérogénicité : Non classifié
Selon les données disponibles, n'est pas conforme aux critères de classement.

Toxicité reproductrice : Non classifié
Selon les données disponibles, n'est pas conforme aux critères de classement.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Non classifié.
Selon les données disponibles, n'est pas conforme aux critères de classement.

Fibre de verre broyée (65997-17-3)	
LOAEL (orale, rat)	S.O mg/kg poids corporel
LOAEL (dermique, rat/lapin)	S.O mg/kg poids corporel
LOAEL (inhalation, rat, gaz)	S.O ppmv/4h
LOAEL (inhalation, rat, vapeur)	S.O mg/l/4h
LOAEL (inhalation, rat, poussière/brume/émanations)	S.O mg/l/4h

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Non classifié
Selon les données disponibles, n'est pas conforme aux critères de classement.

Fibre de verre broyée (65997-17-3)	
LOAEL (orale, rat, 90 jours)	S.O mg/kg poids corporel/jour
LOAEL (dermique, rat/lapin, 90 jours)	S.O mg/kg poids corporel/jour
LOAEL (inhalation, rat, gaz, 90 jours)	S.O ppmv/6h/jour
LOAEL (inhalation, rat, vapeur, 90 jours)	S.O mg/l/6h/jour
LOAEL (inhalation, rat, poussière/brume/émanations, 90 jours)	S.O mg/l/6h/jour

Danger d'aspiration : Non classifié
Selon les données disponibles, n'est pas conforme aux critères de classement.

Effets nocifs et symptômes potentiels sur la santé humaine : Selon les données disponibles, n'est pas conforme aux critères de classement.

SECTION 12 : Informations écologiques

12.1. Toxicité

Aucun renseignement supplémentaire n'est disponible

12.2. Persistance et dégradabilité

D.T. Light - Post	
Persistance et dégradabilité	Non établi.

12.3. Potentiel bioaccumulatif

D.T. Light - Post	
Potentiel bioaccumulatif	Non établi.

D.T. Light - Post

Fiche de Données de Sécurité

selon la réglementation (CE) n° 453/2010

12.4. Mobilité dans le sol

Aucun renseignement supplémentaire n'est disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucun renseignement supplémentaire n'est disponible

12.6. Autres effets indésirables

Informations complémentaires : Éviter de libérer dans l'environnement

SECTION 13 : Précautions pour l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations pour la mise à disposition des déchets. : Éliminer en appliquant les règles de sécurité et conformément aux règlements locaux / nationaux.

Écologie - déchets : Éviter de libérer dans l'environnement.

SECTION 14 : Informations relatives au transport

Conformément aux ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

14.1. Numéro d'identification de l'ONU

Non réglementé pour le transport

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition exact (ADR) : Sans objet

Nom d'expédition exact (IMDG) : Sans objet

Nom d'expédition exact (IATA) : Sans objet

Nom d'expédition exact (ADN) : Sans objet

Nom d'expédition exact (RID) : Sans objet

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR

Classe(s) de danger pour le transport (ADR) : Sans objet

IMDG

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) : Sans objet

IATA

Classe(s) de danger pour le transport (IATA) : Sans objet

ADN

Classe(s) de danger pour le transport (ADN) : Sans objet

RID

Classe(s) de danger pour le transport (RID) : Sans objet

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR) : Sans objet

Groupe d'emballage (IMDG) : Sans objet

Groupe d'emballage (IATA) : Sans objet

Groupe d'emballage (ADN) : Sans objet

Groupe d'emballage (RID) : Sans objet

14.5. Risques environnementaux

Dangereux pour l'environnement : Non

Polluant maritime : Non

Informations supplémentaires : Aucun renseignement supplémentaire disponible

D.T. Light - Post

Fiche de Données de Sécurité

selon la réglementation (CE) n° 453/2010

14.6. Précautions particulières pour l'utilisateur

14.6.1. Transport terrestre

14.6.2. Transport marin

14.6.3. Transport aérien

14.6.4. Transport par voies navigables intérieures

Non soumis à l'ADN : Non

14.6.5. Transport ferroviaire

Transport interdit (RID) : Non

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL73/78 et au recueil IBC

Sans objet

SECTION 15 : Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières en matière de sécurité, de santé et d'environnement pour la substance ou le mélange :

15.1.1. Réglementations de l'UE

Ne contient aucune substance avec des restrictions listées dans l'annexe XVII

D.T. Light - Post ne sont pas répertoriés dans la liste de candidats REACH

Ne contient aucune substance dangereuse de la liste des candidates REACH.

Ne contient aucune matière dangereuse dans l'Annexe XIV REACH.

15.1.2. Réglementations nationales

Allemagne

Classe de pollution des eaux (WGK) : 3 - fortement dangereux pour l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée

SECTION 16 : Informations supplémentaires

Sources de données : RÈGLEMENT (CE) N° 1272/2008 DU PARLEMENT ET DU CONSEIL EUROPÉEN PROMULGUÉ le 16 décembre 2008, concernant la classification, l'étiquetage et le conditionnement des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les Directives 67/548/EEC et 1999/45/EC et modifiant le règlement (CE) N° 1907/2006.

Informations supplémentaires : Aucun(e).

Texte complet des phrases des risques et danger UE :

Irritation des yeux 2	Lésions oculaires sérieuses / irritation oculaire, catégorie 2
Sensibilisation respiratoire 1	Sensibilisation — Respiratoire, catégorie 1
Irritation de la peau 2	Corrosion / irritation de la peau, catégorie 2
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, Catégorie 3, Irritation des voies respiratoires
H315	Provoque une irritation cutanée
H319	Provoque une grave irritation des yeux
H334	Peut causer des symptômes d'allergie ou d'asthme ou encore des difficultés respiratoires en cas d'inhalation
H335	Peut entraîner une irritation des voies respiratoires
R36/37/38	Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.
Xi	Irritant

FDS UE (Annexe II de REACH)

Cette information est fondée sur nos connaissances actuelles et ne sert qu'à décrire le produit à des fins de santé, de sécurité et d'exigences environnementales. Par conséquent, il ne faut pas en conclure qu'elle garantit les propriétés spécifiques au produit.